

LYNN HUNT

Et l'homme s'inventa des droits

LOUIS MUSKENS

Alors même que l'histoire semble davantage jalonnée d'inégalités et de servitude que d'égalité et de liberté universelles, la croyance en des droits absolus et transcendants semble paradoxalement toujours répandue. Dans son livre, Lynn Hunt, historienne américaine spécialiste de la Révolution française, replace les droits de l'homme dans leur contexte historique, culturel, politique et social démontrant ainsi que ceux-ci sont nés de la main de l'homme lui-même, et que cette main fut davantage guidée par l'empathie que par la raison. Cette contextualisation, loin de saper les fondements mêmes de leur légitimité, leur confère une force nouvelle, une évidence éclairée.

«Comment ces hommes, qui vivaient dans des sociétés fondées sur l'esclavage, la subordination et sur une soumission en apparence naturelle, ont-ils pu imaginer que des hommes qui ne leur ressemblaient pas, et même dans certains cas des femmes, puissent être leurs égaux?», s'interroge Lynn Hunt. Le XVIII^e siècle ne fut pas le théâtre de l'invention de la liberté ou de l'égalité, mais celui de l'extension spectaculaire de leur champ d'application. Dans une envolée universalisante, la totalité de la population fut peu à peu titulaire de ces droits, et ce inconditionnellement.

Le droit ne précède jamais l'évidence mais la codifie, la norme écrite symbolise la validité d'une évidence. Ainsi le Bill of Rights (1776) en Virginie et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) en France ne firent-ils que refléter les idées qui s'étaient formées dans les esprits des hommes. «Je pense que les changements sociaux et politiques – dans ce cas précis, l'émergence des droits de l'homme – ont lieu parce qu'une même expérience est à un moment donné partagée par un grand nombre d'individus; non pas parce qu'ils se trouvent tous dans un même contexte social mais parce que, par leurs interactions, leurs lectures ou par les images qu'ils regardent, ils font en réalité naître un nouveau contexte social», écrit Lynn Hunt.

En dépit de l'absence de droits de l'homme absolus, au contenu prédéterminé, la connaissance du contexte de leur naissance ne fait qu'accroître leur évidence actuelle, ancrée tant dans notre raison que dans nos émotions. Alors même que la raison peut tout expliquer et envisager, les émotions sont, quant à elles, sources de certitudes. Aussi nous incombe-t-il de ne jamais aveugler notre empathie, de ne jamais contempler froidement le monde et ceux qui nous entourent. |

> **Lynn Hunt**, *L'invention des droits de l'homme – Histoire, psychologie et politique*, Editions Markus Haller, 350 pp.

